

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

## 1 - PROGRAMME

L'UCPA propose des programmes sportifs permettant de participer à des séances d'activités sportives et/ou d'accéder à des sites d'activités et des matériels sportifs.

Pour tout programme, sont indiqués :

- le ou les sports proposés,
- le ou les lieux de pratique,
- le nombre de séances et leur durée,
- la période de validité du programme,
- éventuellement les jours et horaires de pratique.

Pour la description ou les tarifs d'un programme, vous devez vous reporter aux brochures disponibles sur les sites d'activités UCPA ou sur internet ([ucpa.com](http://ucpa.com) ou site internet du centre).

## 2 - MODALITÉ D'INSCRIPTION

En fonction des sites d'activités, les inscriptions aux programmes se font :

- en ligne sur le site internet <http://billetterie.ucpa-loisirs.com/> et/ou,
- directement sur les sites d'activités de l'UCPA aux jours et heures d'ouverture d'accueil du public.

En fonction des sites d'activités et après validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le programme choisi, vous pouvez procéder au paiement du prix :

- en espèces,
- par carte de crédit,
- par chèque bancaire,
- par chèque Vacances,
- en coupons sport.

Dans le cas d'une inscription par courrier, le paiement s'effectuera uniquement par chèque. Lorsque les inscriptions se font directement sur site les paiements peuvent être effectués par les moyens de paiements cités ci-dessus. Votre inscription n'est effective que suite au paiement des sommes dues. Les conditions générales d'inscription de l'UCPA sont réputées connues et acceptées dès le paiement, et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces). Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant de l'UCPA impliquent aussi la connaissance et l'acceptation des conditions générales d'inscription. Conformément à l'article L.121-20-4 du code de la consommation, les personnes inscrites à un programme ne bénéficient pas du délai de rétractation de sept jours.

## 3 - PRIX

Les prix des programmes ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription.

## 4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME

L'inscription à un programme sportif est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Avant toute inscription, nous vous recommandons de consulter un médecin afin d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique de l'activité sportive concernée. Dans le cadre de certaines activités spécifiques, un certificat médical de non contre indication à la pratique concernée (dont l'ancienneté ne devra pas excéder un an), sera demandé pour l'accès aux sites d'activités ou séances sportives.

## 5 - MODIFICATION D'UN PROGRAMME

### • Du fait de l'UCPA

L'UCPA peut être contrainte de modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants. L'UCPA informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution, vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription et son remboursement.

### • De votre fait

Toute modification de votre fait équivaut à une annulation de programme et à l'application de l'article 6 « Annulation ».

## 6 - ANNULATION / INTERRUPTION D'UN PROGRAMME

### • Du fait de l'UCPA

L'UCPA peut être exceptionnellement contrainte d'annuler ou interrompre votre programme :

- si le nombre minimum de participants n'est pas atteint,
- si les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements imprévisibles.

L'UCPA vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de ce nouveau programme, vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription et son remboursement.

### • De votre fait

Toute notification d'annulation d'un programme à venir ou toute notification d'interruption d'un programme en cours doit être adressée par courrier au site d'activités où se déroule le programme, à l'adresse indiquée sur la confirmation d'inscription. Dans tous les cas, l'UCPA ne procédera à aucun remboursement des sommes déjà versées. De la même façon, les séances non consommées ne pourront faire l'objet d'un remboursement. Sauf dispositions spécifiées dans le règlement intérieur du site d'activités, l'UCPA n'autorise pas le rattrapage des séances non consommées.

## 7 - ASSURANCE

### Assurance incluse dans votre programme

> Responsabilité civile : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par l'UCPA pour les dommages causés à autrui à l'occasion de vos programmes, et dont vous pourriez être déclaré responsable. Vous trouverez le détail des garanties sur le site : [http://www.cabinet-lafont-ucpa.com/pdf/conditionsgenerales\\_loisirs.pdf](http://www.cabinet-lafont-ucpa.com/pdf/conditionsgenerales_loisirs.pdf) ainsi que sur les brochures disponibles sur chaque site d'activités.

### Assurance non incluse dans votre programme

> Assurance Annulation / Interruption de programme : pour vous garantir en Assurance Annulation et Interruption de programme, il vous appartient de souscrire une assurance complémentaire. Lors de l'inscription à votre programme sportif, vous pourrez souscrire si vous le souhaitez une assurance spécifique proposée par le cabinet Lafont, agent mandataire AXA Corporate Solutions, assureur-partenaire de l'UCPA.

> Assurance Accidents Corporels : les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le prix du programme, il vous appartient d'examiner votre couverture personnelle, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et de la compléter à titre personnel par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur, ou en faisant appel au Cabinet Lafont, agent mandataire AXA Corporate Solutions, assureur-partenaire de l'UCPA, qui vous réserve des conditions préférentielles :

- par Internet : [http://www.cabinet-lafont-ucpa.com/pdf/conditionsgenerales\\_loisirs.pdf](http://www.cabinet-lafont-ucpa.com/pdf/conditionsgenerales_loisirs.pdf)
- par téléphone : 0 825 080 003

## 8 - RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Votre accès aux sites d'activités UCPA et à leurs programmes est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les locaux du site d'activités. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toutes circonstances les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel de l'UCPA. À défaut, l'UCPA se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

## 9 - MATÉRIEL

Les matériels fournis varient d'un programme à l'autre. Pour certains programmes, seul le matériel collectif ou lourd est prévu. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. Important : tout matériel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage à l'extérieur des sites d'activités UCPA, la responsabilité de l'UCPA ne pouvant être recherchée à ce titre. De plus, la responsabilité de l'UCPA ne peut être recherchée en cas de vol ou de détérioration de vos effets personnels survenant à l'occasion d'un programme se déroulant en plein air.

## 10 - RELATIONS PRATIQUANTS

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre programme ou séance, n'hésitez pas à solliciter l'équipe UCPA sur place. Elle ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante. Toutefois, au-delà d'un délai de 15 jours après la séance ou l'événement concerné, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

## 11 - INFORMATIQUE

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription pour nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyer votre demande par courrier à l'adresse suivante : UCPA, Département Relations Clients, 17, rue Remy Dumoncel 75698 Paris Cédex 14. Sauf avis contraire de votre part, l'UCPA se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-1 à 226-24 du code pénal.

# UCPA LACANAU

SURF - GOLF - FITNESS

FICHE D'INSCRIPTION 2015 / SUBSCRIPTION FORM 2015

UCPa  
SPORT ACCESS



-20% sur les stages semaine (5 séances ou plus) pour toute inscription avant le 1<sup>er</sup> juin 2015\*

Fiche d'inscription à retourner accompagné d'un chèque de la totalité du prix du stage à l'ordre de l'UCPA à l'adresse suivante / Please return this subscription form with a cheque ordered to UCPA of the total amount of the program to:

UCPA Lacanau Sports & Loisirs - 6, chemin des Manchets 33680 Lacanau Océan  
05.56.26.37.37 - [lacanau@ucpa.asso.fr](mailto:lacanau@ucpa.asso.fr) - [lacanau.ucpa.com](http://lacanau.ucpa.com) - [www.facebook.com/UCPALacanau](http://www.facebook.com/UCPALacanau)

Dates de stage (ou du cours) / Program dates: du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

## COORDONNÉES

Nom / Surname ..... Prénom / First name .....  
 Mlle / Ms  M. / Mr  Mme / Mrs ..... Date de naissance / Date of birth ..... / ..... / .....  
 Adresse principale / Current adress .....  
 Adresse de vacances / Holiday's adress .....  
 Tel. domicile / Phone ..... Tel. portable / Cellular .....  
 @mail .....

## ASSURANCE ANNULATION / INTERRUPTION / VOL / INDIVIDUELLE ACCIDENTS

Je souscris la formule d'assurance Assur'jour (2€/jour, day)  Oui  Non

Je souscris la formule d'assurance Assur'loisirs (20€/13 mois, month)  Oui  Non

Pour plus d'informations sur les formules d'assurance et le détail des garanties, vous pouvez demander à l'accueil ou consulter l'espace assurance de notre site : <http://www.ucpa-assurances.com/>. For more informations about our insurance formulas and guarantees details, you can ask to the front desk or go visit the insurance section of our website: <http://www.ucpa-assurances.com/>.

## AUTORISATION

### Pour les mineurs / For minors

Je reconnais que l'enfant dont j'ai la responsabilité ne présente aucune contre indications à la pratique du programme sportif choisi et qu'il est apte à s'immerger et à nager au moins 25 m s'il a moins de 16 ans, ou au moins 50 m avec départ plongé s'il a plus de 16 ans.

I recognize the child i have the responsibility is able to dive and swim at least 25 meters (if he's under 16) or to swim at least 50 meters, dived start (if he's more 16) and if his health allows him to practice this activity.

### Pour tous / For everyone

Je soussigné(e), ..... certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'assurances UCPA / the undersigned certify that the information given is accurate and I agree the General terms and conditions.

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

\* Offre non cumulable avec d'autres promotions.

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'UCPA.



## SURF

	Âge	Tarif	11 h - 13 h	14h30-16h30	16 h 30 - 18h30
--	-----	-------	-------------	-------------	-----------------

### INDIVIDUELS

#### Programme hors juillet et août

1 séance découverte		<b>26 €</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage 5 séances de 2h		<b>120 €</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Programme juillet et août

#### 5 séances de 2h du lundi au vendredi

Surf/bodyboard débutant	6/11 ans	142 €	<input type="checkbox"/>	-	-
Surf/bodyboard perfectionnement			<input type="checkbox"/>	-	-
Surf/bodyboard débutant	12 ans et +		-	<input type="checkbox"/>	-
Surf/bodyboard perfectionnement		<input type="checkbox"/>	-	-	

#### Mini-stage 3 séances de 2h du lundi au mercredi

Surf/bodyboard initiation	À partir de 6 ans	<b>105 €</b>	-	<input type="checkbox"/>	-
---------------------------	-------------------	--------------	---	--------------------------	---

#### 1 séance découverte (dimanche / jeudi / vendredi)

Surf/bodyboard initiation	À partir de 6 ans	<b>38 €</b>	-	<input type="checkbox"/>	-
---------------------------	-------------------	-------------	---	--------------------------	---

### GROUPES (+ DE 6 ANS) HORS JUILLET ET AOÛT

1 séance de 2 h pour 8 personnes	<b>140 €</b>
1 séance de 2 h pour 16 personnes	<b>270 €</b>
1 stage pour 8 personnes (5 séances de 2 h)	<b>580 €</b>

## FITNESS

1 séance	<b>6 €</b>
10 séances	<b>50 €</b>
Abonnement mensuel	<b>60 €</b>

## NOUVEAU

### MINI-GOLF 18 TROUS

	Tarif adulte	Tarif enfant (14 ans et moins)
Entrée individuelle	<b>9 €</b>	<b>6 €</b>
Carte 5 entrées	<b>39 €</b>	<b>20 €</b>
Carte famille 2 entrées adultes + 3 entrées enfants	<b>26 €</b>	
Anniversaire enfant (minimum 6 enfants) Entrée + gâteau + boisson + bougie	<b>9 € par enfant</b>	

## GOLF

### STAGE

8 séances du lundi au vendredi avec accès illimité au Baganais	Tarifs	Séances dirigées lundi et mardi Séances à la carte jeudi et vendredi	
<small>Présentation de la semaine de stage la veille, le dimanche, au Baganais</small>			
Stage GOLF Plein temps	À partir de 15 ans	<b>285 €</b>	Approche pédagogique innovante basée sur l'auto formation collective et accompagnée.
<b>5 séances du lundi au vendredi</b> (7 h 30 de cours, vacances scolaires)		<b>9 h 15 - 10 h 45</b>	<b>11 h - 12 h 30</b>
Stage débutant	À partir de 15 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage perfectionnement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage « JUNIORS »	De 6 à 14 ans	<b>120 €</b>	<b>9 h 15 - 10 h 45</b>   <b>11h-12h30</b>   <b>17h30-19h</b>
<b>5 séances du lundi au vendredi</b> (Accès illimité aux deux parcours 10h de cours)		<b>9 h - 11 h</b>	<b>Jeudi 14 h - 16 h</b>
Stage Golf Coaching	À partir de 15 ans	<b>345 €</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Mini-stage de 3 séances du lundi au mercredi</b> (4 h 30 de cours, vacances scolaires)		<b>11 h - 12 h 30</b>	<b>17 h 30 - 19 h</b>
Mini-stage	À partir de 10 ans	<b>85 €</b>	<input type="checkbox"/>

### PARCOURS

Abonnements	Périodes	Méjanne	Baganais
7 jours / 7	12 mois	<b>785 €</b>	-
	10 mois	<b>535 €</b>	<b>255 €</b>
5 jours / 7	10 mois	<b>400 €</b>	-
GREEN FEE	Périodes	Méjanne	Baganais
1 green fee 9 trous	Basse Saison : 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12	<b>28 €</b>	<b>16 €</b>
	Haute saison : 01/04 au 31/10	<b>36 €</b>	<b>20 €</b>
1 green fee 18 trous	Basse Saison : 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12	<b>39 €</b>	<b>22 €</b>
	Haute saison : 01/04 au 31/10	<b>57 €</b>	<b>29 €</b>
Forfait 10 green fees	Basse Saison : 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12	<b>22 €* </b>	<b>12 €* </b>
	Haute saison : 01/04 au 31/10	<b>28 €* </b>	<b>17 €* </b>
Forfait 5 green fees	Basse Saison : 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12	<b>24 €** </b>	<b>14 €** </b>
	Haute saison : 01/04 au 31/10	<b>31 €** </b>	<b>19 €** </b>

### ENSEIGNEMENT

Leçon	Descriptif	Tarif
Leçon individuelle	30 minutes	<b>29 €</b>
Découverte	1 heure 30	<b>26 €</b>
Séance collective	1 heure à partir de 3 personnes	<b>24 €</b>
Forfait 5 cours individuels	6 <sup>ème</sup> cours gratuit	<b>145 €</b>

- Les tarifs des stages comprennent les cours encadrés par un moniteur diplômé, le matériel, et responsabilité civile.
- Les tarifs indiqués sont des prix / personne.
- Pour les évaluations Carte Verte, Drapeaux et pour les compétitions, le certificat médical et la licence FFG 2015 doivent être à jour.
- \*Prix unitaire sur la base du forfait 10 green fees.
- \*\*Prix unitaire sur la base du forfait 5 green fees.